

Fiche de données de sécurité

Base Coppercoat – Résine Pack A



Rubrique 1: Identification du produit et de l'entreprise

1.1/ Identificateur du produit

Nom du produit : Base Coppercoat – Résine Pack A

1.2/ Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation identifiées : Base Epoxy – Revêtement industriel

1.3/ Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur : Chantier Naval des Vénètes
Z.A. du Lesty – 56190 AMBON
Tel : 09 74 53 34 26
Email : info@venetes.fr

Fabricant : Aquarius Marine Coatings Ltd
Unit 10 St Patrick's Industrial Estate Shillingstone
Dorset, DT2 9SJ
Tel: +44(0)1258 861059
info@coppercoat.com

1.4/ Numéro d'appel d'urgence

N° d'appel d'urgence : Le numéro de téléphone d'urgence valable en France est le numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59. Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Rubrique 2: Identification des dangers

2.1/ Classification de la substance ou du mélange

Classification (EC 1272/2008)

Dangers physiques Non classés

Dangers pour la santé Irritation cutanée, catégorie 2 – H315 / Irritation oculaire, catégorie 2 – H319 / Sensibilité cutanée, catégorie 1 – H317

Dangers environnementaux Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 2 – H411

Fiche de données de sécurité

Base Coppercoat – Résine Pack A

2.2/ Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mention

d'avertissement : ATTENTION

Mentions de danger : H315 – Provoque une irritation cutanée
H317 – Peut provoquer une allergie cutanée
H319 – Provoque une sévère irritation des yeux
H411 – Toxique pour les organismes aquatiques, provoque des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence : P261 – Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/ aérosols
P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302+P352 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau
P305+P351+P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332+P313 – En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin
P333+P313 – En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin

P501 – Éliminer le contenu/récepteur de préférence par un collecteur ou un organisme agréé

Contient : Bisphenol A/F- Résines Époxydiques (poids moléculaire moyen < 700), OXIRANE, MONO [(C12-14- ALKYL OXY)METHYL] DERIVS

Conseils de prudence supplémentaires : P264 – Se laver soigneusement la peau ayant été en contact avec le produit après manipulation.
P272 – Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273 – Éviter le rejet dans l'environnement.
P321 – Traitement spécifique (voir le conseil médical sur cette étiquette).
P337+P313 – Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin
P362+P364 – Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P391 – Recueillir le produit répandu

2.3/ Autres dangers :

Non pertinent

Rubrique 3: Composition / informations sur les composant

3.1/ Mélanges :

Produit de réaction :	Bisphenol-A-(epichlorohydrin) RÉSINE ÉPOXY (Poids moléculaire NW ≤ 700)	30-60%
CAS : 25068-38-6	EC: 500-006-8	N° d'enregistrement REACH : 01-2119456619-26-XXX
Classification Skin Irrit. 2 – H315 Eye Irrit. 2 – H319 Skin Sens. 1 – H317 Aquatic Chronic 2 – H411		
Phenol Formaldehyde Polymer Glycidyl Ether		5-10%
CAS : 28064-14-4		N° d'enregistrement REACH : 01-2119485289-22-XXX
Classification Skin Irrit. 2 – H319 Aquatic Chronic 2 – H411		

Fiche de données de sécurité

Base Coppercoat – Résine Pack A

OXIRANE, MONO [(C12-14- ALKYL OXY)METHYL] DERIVS		5-10%
CAS : 68609-97-2	EC: 271-846-8	N° d'enregistrement REACH : 01-2119454392-40-XXX
Classification Skin Irrit. 2 – H315 Skin Sens. 1 – H317		
BRNOPOL (INN)		<1%
CAS : 52-51-7 M Factor (acute) =10	EC: 200-143-0	
Classification Acute Tox. 4 – H302 Acute Tox. 4 – H312 Eye Dam. 1 – H318 STOT SE 3 – H335 Aquatic Acute 1 – H400		
METHYL-2H or METHYL-4 (3:1)		<1%
Mixture of EC No 220-239-6		
CAS : 55965-84-9 M Factor (acute) = 10 M Factor (Chronic) = 1		
Classification Acute Tox. 3 – H301 Acute Tox. 3 – H311 Acute Tox. 3 – H331 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 – H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 – H400 Aquatic Chronic 1 – H410		

Texte complet des mentions de danger (phrases H): voir la section 16)

[1] Substance pour laquelle il existe des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail.

[2] Substance cancérigène, mutagène ou reprotoxique (CMR).

Rubrique 4 : Premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1/ Description des premiers secours :

- En cas d'inhalation :** En cas d'inhalation massive, transporter le patient à l'air libre, le garder au chaud et au repos. Si la personne est inconsciente, la placer en position latérale de sécurité. Avertir un médecin dans tous les cas pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement symptomatique en milieu hospitalier. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle et faire appel à un médecin.
- En cas d'ingestion :** Se rincer la bouche avec de l'eau. Faire immédiatement appel à un médecin et lui montrer l'étiquette.
- En cas de contact avec la peau :** Enlever les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu. Prendre garde au produit pouvant subsister entre la peau et les vêtements, la montre, les chaussures, ...
En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.
Lorsque la zone contaminée est étendue et/ou s'il apparaît des lésions cutanées, il est nécessaire de consulter un médecin ou de faire transférer en milieu hospitalier.
- En cas de contact avec les yeux :** Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Quelque soit l'état initial, adresser systématiquement le sujet chez un ophtalmologiste, en lui montrant l'étiquette.

Fiche de données de sécurité

Base Coppercoat – Résine Pack A

4.2/ Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Information générale :	Traiter symptomatiquement
En cas d'inhalation :	Peut provoquer une irritation de la gorge accompagnée d'une sensation d'oppression thoracique. L'exposition peut provoquer de la toux et une respiration sifflante.
En cas d'ingestion :	Toxique si avalé. Peut provoquer de sévères irritations aux niveaux de la bouche, de l'œsophage et du tube digestif.
En cas de contact avec la peau :	Peut provoquer des irritations et des rougeurs au niveau de la zone de contact.
En cas de contact avec les yeux :	Peut provoquer de sérieuses irritations. Cause de sérieux dommages oculaires.

4.3/ Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Notes pour le médecin :	Aucune recommandation donnée, mais des premiers soins peuvent être requis en cas d'exposition accidentelle à ce produit chimique (contact avec la peau, inhalation ou ingestion). En cas de doute, OBTENIR RAPIDEMENT DES SOINS MÉDICAUX.
--------------------------------	--

Rubrique 5: Mesures de Lutte contre l'incendie

5.1/ Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié :	Utiliser un moyen d'extinction adapté à l'incendie environnant.
---------------------------------------	---

5.2/ Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques :	En cas de combustion, émet des fumées toxique.
Produits de Combustion Dangereux :	Susceptible de libérer des vapeurs ou gaz toxiques

5.3/ Conseils aux pompiers

Mesures de protection lors de la lutte contre l'incendie :	Ne pas utiliser de jet d'eau car cela peut causer la propagation de l'incendie Contrôler l'écoulement des eaux en le contenant et le maintenant hors des égouts et des cours d'eau.
Équipement de protection spécial pour les pompiers :	Porter des équipements de respiration autonome. Porter des équipements de protection individuelle (lunettes de protection/gants/vêtements résistant aux produits chimiques) pour éviter tout contact direct avec la peau et les yeux.

Rubrique 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1/ Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles :	Se reporter à la section 8 de la FDS pour les détails de protection personnelle. Porter des vêtements de protection, des gants et des équipements de protection pour les yeux et la figure. A l'extérieur, ne pas se tenir dans le sens du vent. A l'extérieur, tenir les personnes non concernées à l'écart du point de danger à l'abri du vent. Marquer la zone contaminée avec des signes et empêcher l'accès au personnel non autorisé. Retourner les récipients qui fuient avec la fuite vers le haut pour éviter l'échappement de liquide.
------------------------------------	---

6.2/ Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions environnementales :	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.
--	---

6.3/ Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage :	Absorber les déversements avec une matière absorbante non inflammable tels que de la vermiculite, de sable sec ou de la terre et placer dans des récipients. Se débarrasser des contenus/récipients conformément aux réglementations relatives à l'environnement en vigueur au niveau local.
--------------------------------	--

Fiche de données de sécurité

Base Coppercoat – Résine Pack A

6.4/ Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques : Voir Rubrique 1 pour le numéro d'appel d'urgence
 Voir Rubrique 8 pour toute information relative aux équipements de protection individuelle appropriés
 Voir Rubrique 13 pour toute information complémentaire relative au traitement des déchets.

7/ Manipulation et stockage

7.1/ Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'emploi : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Éviter de respirer les gaz, les fumées, les vapeurs ou les gouttelettes.

7.2/ Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage : Conserver uniquement dans les récipients d'origine dans un endroit frais et bien aéré. Conserver à l'abri du gel et hors de la lumière du soleil.

7.3/ Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Rubrique 1.2.

8/ Contrôles de l'exposition / Protections individuelles

8.1/ Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants : Aucune valeur limite d'exposition connue pour le mélange

8.2/ Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés : Assurer une ventilation suffisante de la zone.
 Le sol du lieux de stockage doit être imperméable pour empêcher tout échappement de liquides.

Protection des yeux / du visage : Lunettes de sécurité. S'assurer qu'un bain oculaire est à porté de main.

Protection des mains : Le port de gants à manchettes imperméables et résistants aux produits chimiques, conformes à une norme approuvée, est obligatoire si l'évaluation des risques révèle un contact possible avec la peau. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé de changer de gants fréquemment.

Protection du corps : Porter des vêtements de protection appropriés pour prévenir tout contact répété ou prolongé avec la peau

Protection respiratoires : Aucune recommandation spécifique. Un appareil respiratoire autonome doit être disponible en cas de contamination atmosphérique excessive.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

9/ Propriétés physiques et chimiques

9.1/ Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État Physique : Liquide visqueux
 Couleur : Blanc
 Odeur : Pas d'odeur caractéristique
 Point d'éclair : > 100°C

Fiche de données de sécurité

Base Coppercoat – Résine Pack A

Viscosité : 30000 – 35000 cP @ 20°C

9.2/ Autres informations

Autres informations : Non pertinent

10/ Stabilité et réactivité

10.1/ Réactivité

Réactivité Agent fortement oxydant

10.2/ Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales

10.3/ Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit est stable chimiquement

10.4/ Conditions à éviter

Conditions à éviter Éviter la chaleur

10.5/ Matières incompatibles

Matières à éviter Éviter les acides forts, les bases fortes et les agents oxydants puissants

10.6/ Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux La combustion génère des fumées toxiques

11/ Informations toxicologiques

11.1/ Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques : Modes d'exposition : Consulter la section 4 de la FDS pour connaître les voies d'exposition et les symptômes correspondants.

12/ Informations écologiques

Écotoxicité Inconnue

12.1/ Toxicité

Toxicité : Non disponible

12.2/ Persistance et biodégradabilité

Persistance et biodégradabilité : La dégradabilité du produit n'est pas connue

12.3/ Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation

Fiche de données de sécurité

Base Coppercoat – Résine Pack A

12.4/ Mobilité dans le sol

Mobilité : Aucune donnée disponible

12.5/ Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT vPvB : Aucune donnée disponible

12.6/ Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Non déterminés

13/ Considérations relatives à l'élimination

13.1/ Méthode de traitement des déchets

Informations générales : Les résidus et contenants vides doivent être considérés comme des déchets dangereux conformément aux dispositions locales et nationales.

Méthodes d'élimination : L'élimination de ce produit, des solutions de traitement, des résidus et des sous-produits doit à tout moment être conforme aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et aux exigences des autorités locales.

14/ Informations relatives au transport

14.1/ Numéro ONU

Numéro ONU (ADR/RID)	3082
Numéro ONU (IMDG)	3082
Numéro ONU (ICAO)	3082
Numéro ONU (ADN)	3082

14.2/ Désignations officielles de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR/RID)	ENVIRONMENTALLY HAZAROU D SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS reaction product : bisphenol-A-(epichlorohydrin) EPOY RESIN (Number average MW ≤ 700), Phenol Formaldehyde Polymer Glicidyl Ether)
Désignation officielle de transport (IMDG)	ENVIRONMENTALLY HAZAROU D SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS reaction product : bisphenol-A-(epichlorohydrin) EPOY RESIN (Number average MW ≤ 700), Phenol Formaldehyde Polymer Glicidyl Ether)
Désignation officielle de transport (ICAO)	ENVIRONMENTALLY HAZAROU D SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS reaction product : bisphenol-A-(epichlorohydrin) EPOY RESIN (Number average MW ≤ 700), Phenol Formaldehyde Polymer Glicidyl Ether)
Désignation officielle de transport (ADN)	ENVIRONMENTALLY HAZAROU D SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS reaction product : bisphenol-A-(epichlorohydrin) EPOY RESIN (Number average MW ≤ 700), Phenol Formaldehyde Polymer Glicidyl Ether)

Fiche de données de sécurité

Base Coppercoat – Résine Pack A

14.3/ Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	9
Code de classification ADR/RID	M6
Étiquetage ADR/RID	9
Classe IMDG	9
Classe ICAO	9
Classe ADN	9
Étiquette de transport	



14.4/ Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID	III
Groupe d'emballage IMDG	III
Groupe d'emballage ICAO	III
Groupe d'emballage ADN	III

14.5/ Danger pour l'environnement

Substance dangereuse du point de vue de l'environnement / Polluant marin



14.6/ Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-A, S-F
Catégorie de transport ADR	3
Code d'action d'urgence	*3Z
Numéro d'identification de danger (ADR/RID)	90
Code de restriction en tunnels	(-)

14.7/ Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC Non applicable

15/ Informations réglementaires

15.1/ Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation de l'UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement Européen et du conseil, du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (R.E.A.C.H.) (Tel qu'amendé)
Conseils	Les informations réglementaires ci-dessus répertoriées rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la fiche de données de sécurité. L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle d'autres dispositions complétant ces prescriptions. Se reporter à toutes les réglementations ou clauses nationales, internationales et régionales en vigueur.

Fiche de données de sécurité

Base Coppercoat – Résine Pack A

15.2/ Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique a été effectuée.

16/ Autres informations

Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
CAS : Chemical Abstract Service
GHS : Global Harmonized System
REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques (CE) N°1907/2006

Délivré par :

AQUARIUS MARINE COATINGS

Date de révision :

03/05/2022

Révision :

3

Libellés des phrases de danger mentionnées en Rubrique 3

H301 – Toxique si avalé
H302 – Nocif si avalé
H311 – Toxique par contact avec la peau
H312 – Nocif par contact avec la peau
H314 – Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315 – Cause une irritation cutanée
H317 – Peut provoquer des réactions allergiques de la peau
H318 – Provoque des lésions oculaires graves
H319 – Provoque une sévère irritation des yeux
H331 – Toxique si inhalé
H335 – Peut provoquer une irritation respiratoire
H400 – Très toxiques pour les organismes aquatiques
H410 – Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411 – Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Les informations ci-dessus sont considérées comme correctes, mais ne prétendent pas être exhaustives et doivent être utilisées uniquement à titre indicatif.

Cette société ne pourra être tenue responsable des dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.